



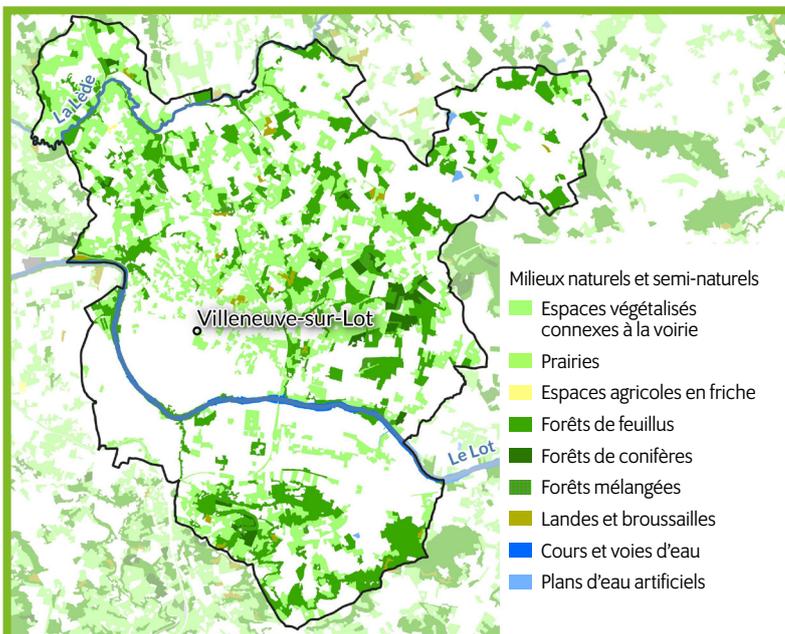
# PORTRAIT DE TERRITOIRE

Commune de  
*Villeneuve-sur-Lot*

Département

**47**

## Carte d'identité de la collectivité



© Villeneuve-sur-Lot

**Superficie du territoire :** 81,32 km<sup>2</sup>

**Nombre d'habitants :** 22 064

### Espaces protégés :

→ Natura 2000 : Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes

### Espaces remarquables :

→ ZNIEFF type 1 : prairies humides des vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou, prairies fraîches de La Marsalle et plateau de Lascrozes

→ ZNIEFF type 2 : pechs de Rouet, Trentels, Cadrès et Moutie

### Espaces naturels sensibles :

→ Coteau de Castelmerle

## Politique « biodiversité » du territoire

Depuis 10 ans, la commune est engagée dans une démarche éco-responsable. Elle a mis en œuvre certaines actions phares telles qu'un Agenda 21 (décembre 2012), un plan de désherbage zéro phyto (2014), une gestion différenciée des espaces publics et des bords de routes, de l'éco-paturage, la création d'une Charte Paysagère (2014), des plans de gestion des arbres communaux, un cheminement le long des berges du Lot avec accessibilité handicap.

Basé sur la sensibilisation et la responsabilisation des habitants, la mairie porte également depuis 2019 un Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat étroit avec le CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot (CPIE 47). À ce titre, diverses actions ont été menées jusqu'en 2022 : diagnostic écologique du territoire, inventaires et cartographie des habitats, animations et sensibilisations des différents publics (habitants, scolaires) avec notamment une fête de la biodiversité et une journée du miel et de la biodiversité, programme de sciences participatives, formation des agents municipaux et des élus, etc.

En parallèle, la municipalité s'est engagée à planter au moins 500 arbres sur la durée du mandat. Dans ce cadre, la réalisation d'un corridor vert le long de la rocade a débuté en 2022 (185 arbres et arbustes déjà plantés) en partenariat avec une école de la ville, le service des espaces verts et le CPIE 47.

La reconnaissance TEN va permettre d'encourager et d'appuyer de futurs projets environnementaux engagés par la municipalité sur son territoire. Elle renforce également l'attractivité de la commune reconnue pour la qualité de son cadre de vie et de son environnement.



ABC © Commune de Villeneuve-sur-Lot



Plantation d'une haie champêtre avec les élèves de l'école Paul-Bert en mars 2022.  
© Commune de Villeneuve-sur-Lot



Vue sur le Lot © Commune de Villeneuve-sur-Lot

## Plan d'actions TEN

La commune de Villeneuve-sur-Lot a été reconnue pour les actions suivantes :

### → Réaliser un ABC : comment aller plus loin ?

Objectifs : clôturer le projet d'ABC ; enclencher un programme d'actions prolongeant la dynamique lancée par l'ABC ; créer des synergies avec les acteurs territoriaux.

### → Consolider un corridor vert en ville grâce à un programme de plantations

Objectifs : aménager un corridor vert ayant une cohérence territoriale ; favoriser la plantation d'espèces locales ; mobiliser l'engagement citoyen ; valoriser l'action via une communication adaptée.

### → Susciter l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité

Objectif : mettre en œuvre des actions de sensibilisation en direction des habitants et des usagers en faveur de la végétation spontanée, notamment en développant les « carrés pour la biodiversité ».

## Contact TEN



### Nicolas FLORES

Adjoint responsable du pôle Cadre de vie  
Direction des Services techniques  
[nicolas.flores@mairie-villeneuvesurlo.fr](mailto:nicolas.flores@mairie-villeneuvesurlo.fr)

*Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.*

Avec le soutien financier de :

